



**Finances - Economie – Emploi
Formation et Chambres Consulaires**

OBJET : Cession d'une parcelle à la société LES MAISONS RUBY – Parc d'activités du Bignon à Erbray

EXPOSE

La société LES MAISONS RUBY, gérée par M. Haydar POLAT, entreprise générale du bâtiment située à Châteaubriant, a sollicité la communauté de communes par courrier en date du 4 janvier 2022 pour acquérir une parcelle située sur le parc d'activités du Bignon à Erbray.

L'entreprise créée en 2019 et composée de 9 salariés réalise de la maçonnerie pour la construction de maisons individuelles avec le concours de deux entreprises castelbriantaises qui interviennent en sous-traitance.

Depuis plus d'un an, elle connaît une phase de croissance en lien avec le déploiement des antennes relais sur les régions Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire et l'implantation croissante des bornes de recharge des véhicules électriques. Actuellement locataire au sein d'un bâtiment partagé avec d'autres entreprises au sein du Parc d'Activités du Bignon, elle ne dispose pas d'espaces suffisants pour stocker son matériel.

Elle souhaite ainsi acquérir la parcelle cadastrée XD n°287 issue de la division de la parcelle XD°261 d'une superficie d'environ 1 126 m² permettant la construction d'un bâtiment artisanal de 361 m² composé d'un atelier de 241 m² et de bureaux.

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale à 12 € le m², par courrier en date du 8 février 2021.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il vous est proposé de procéder à la cession de ladite parcelle d'une superficie de 1 126 m² au prix de 12 € H.T. le m².

La signature de l'acte ou du compromis de vente devra être réalisée dans les 6 mois suivant la décision du conseil communautaire. Passé ce délai, la délibération sera considérée comme caduque.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 1^{er} mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession au profit de la société LES MAISONS RUBY, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, de la parcelle scindée XD n°287 pour 1 126 m² sur la commune d'Erbray (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;
- de valider le prix de cession de ladite parcelle à 12 € H.T. le m²,
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 10 mars 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 14-03-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le dix mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD	
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X					
	Mme Catherine CIRON	X					
	M. Georges-Henri NOMARI	X					
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X					
	M. Rudy BOISSEAU	X					
	Mme Claudie SONNET	X					
	M. Elias AMIOUNI	X					
	Mme Christine BOURDEL	X					
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X					
	Mme Simone GITEAU				X	P	Mme Catherine CIRON
	M. Bernard GAUDIN	X					
M. François-Xavier LE HECHO	X						
DERVAL	M. Dominique DAVID	X					
	Mme Jacqueline LEBLAY	X					
	M. Michel HORHANT	X					
	Mme Laurence LE BIHAN	X					
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X					
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X					
	Mme Lucie PAUL				X	P	Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X					
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X					
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X					
	M. Sylvain HAMON	X					
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X					
	M. Sylvain DESCARPENTRIES				X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X					

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	M. Alain HUNAUT
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Jean-Luc MARSOLLIER
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Louis SIMONEAU
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11-03-2022

Publication le : 14-03-2022



Le Président,

Alain HUNAUT



Finances - Economie - Emploi
Formation et Chambres consulaires

OBJET : Annexe – cession foncière PA du Bignon – Maisons Ruby



AR-Préfecture

044-200072726-20220311-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11-03-2022

Publication le : 14-03-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUULT